

La responsabilité pénale des intermédiaires d'Internet en cas de commission d'une cyber infraction par leurs utilisateurs (Document en Français)

x) document(s)

document(s) :

[s://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/cfc5144f-b28f-4abd-98a5-5d219de1f5ed](https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/cfc5144f-b28f-4abd-98a5-5d219de1f5ed)

ns générales

IVEIRA TAMAYA

lémoire : CONTE PHILIPPE

iversité Panthéon-Assas - Master Droit pénal et sciences pénales

on : 29-02-2024

l'explosion des cyber infractions à l'aube du XXIème siècle contraint le droit européen et français à appréhender une criminalité d'ur
, cyber, évasive et polymorphe. Les intermédiaires d'Internet - du fournisseur d'accès à Internet au moteur de recherche, en passant
sociaux, les hébergeurs et les plateformes de commerces en ligne - sont alors pénalement saisis pour répondre des infractions
eurs utilisateurs à travers leurs infrastructures. Pourquoi et comment ces intermédiaires engagent-ils leur responsabilité pénale au
nalité dont ils ne constituent pourtant pas les auteurs directs ?

ns : Responsabilité pénale, cybercriminalité, Cyber infractions, Réseaux sociaux, Moteurs de recherche, Loi pour la confiance dans
l'économie numérique

ns techniques

tion

ement PDF

ns complémentaires



gine :

iv-pantheon-assas-ori-18181

urce : Ressource documentaire
